

ARRETE N° 301/21 /MINESEC DU 28 SEPT 2021
 portant nomination de responsables dans les services déconcentrés
 du Ministère des Enseignements Secondaires.

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n°80/195 du 09 juin 1980 portant statut des Ecoles Normales ;
- Vu** le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 aout 1995 ;
- Vu** le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation Administrative de la République du Cameroun ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires,

ARRETE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires :

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'ADAMAOUA

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU DJEREM

Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général de Tibati

Directeur : Monsieur **BOTSIMBO NGUIAMBA Guy Edmond**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **561 286-Y**, précédemment Directeur de l'Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général de Kribi, en remplacement de Monsieur ZANGUE François, muté.



**DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU
CENTRE**

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA HAUTE SANAGA

Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général de Nanqa Eboko

Directeur : Monsieur **NTSAMA NDONGO Vincent De Paul**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **567 940-W**, précédemment Chef de Service des Études et des Stages dans le même établissement, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MEFOU ET AFAMBA

Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Technique de Soa

Directeur : Madame **MBIA, née NGO MBONG-MBOCK Elisabeth**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **545 667-M**, précédemment Directeur du CETIC de Nkong Ondoua, en remplacement de Madame BELLA Louissette, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NYONG ET KELLE

Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général d'Eséka

Directeur : Monsieur **MBOE MBOE**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **574 577-T**, précédemment Directeur-Adjoint dans le même établissement, en remplacement de Monsieur MANGUELE II Edouard, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NYONG ET MFOUMOU

Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général d'Akonolinga

Directeur : Monsieur **ZANGUE François**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **574 108-M**, précédemment Directeur de l'Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général de Tibati, en remplacement de Madame TCHAMEGA LEUNGA Angèle, appelée à d'autres fonctions.



DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'EST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU LOM ET DJEREM

Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Technique de Bertoua

Directeur : Monsieur **TCHECK Jean Pierre**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **561 349-V**, précédemment Directeur de l'Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Technique de Douala, en remplacement de Monsieur ABA Simon, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'EXTREME-NORD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU DIAMARE

Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Technique de Maroua

Directeur : Madame **DJAOYANG, née KELLOU Florence**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **575 011-M**, précédemment Inspecteur Coordonnateur Régional des Sciences et Technologies du Tertiaire à la Délégation Régionale de l'Extrême-Nord, en remplacement de Monsieur **KOUSSIAKBE Jean**, muté.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU LOGONE ET CHARI

Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général de Kousseri

Directeur : Madame **KIDMO MBRAOUGUE, née YANPELDA Marie-Claire**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **622 003-H**, précédemment Directeur de l'Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général de Pitoa, en remplacement de Monsieur **ACHIME DAYA**, muté.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU LITTORAL

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NKAM

Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général de Yabassi

Directeur : Monsieur **MBIDA VOUNDI Jacques**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **555 609-H**, précédemment Directeur de l'Ecole Normale Bilingue d'Instituteurs de l'Enseignement Général de Douala, en remplacement de Madame **NGOUE, née NGO MAHOP Ruth**, mutée.



DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA SANAGA MARITIME

Ecole Normale Bilingue d'Instituteurs de l'Enseignement Général d'Edéa

Directeur : Madame **KINGUE**, née **LEMOFACK Sylvie**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **585 487-D**, précédemment Directeur à l'Ex-Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général d'Edéa, poste créé.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU WOURI

Ecole Normale Bilingue d'Instituteurs de l'Enseignement Général de Douala

Directeur : Monsieur **OMAM NDOUGOU Marcelin Lincoln**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **561 640-X**, précédemment Directeur de l'Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général de Dschang, en remplacement de Monsieur MBIDA VOUNDI Jacques, muté.

Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Technique de Douala

Directeur : Monsieur **KOUSSIAKBE Jean**, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique et Professionnel, matricule **541 253-U**, précédemment Directeur de l'Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Technique de Maroua, en remplacement de Monsieur TCHECK Jean Pierre, muté.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU NORD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA BENOUE

Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général de Pitoa

Directeur : Monsieur **ACHIME DAYA**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **592 182-H**, précédemment Directeur de l'Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général de Kousseri, en remplacement de Madame KIDMO MBRAOUGUE, née YANPELDA Marie Claire, mutée.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO LOUTI

Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général de Guider

Directeur : Monsieur **COLWE LAOKISSAM**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **591 157-U**, précédemment Chef de Service des Etudes et des Stages à l'Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général de Kaélé, en remplacement de Monsieur LOBA Albert, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU NORD-
OUEST**

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU BUI

Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général de Kumbo

Directeur : Monsieur **NGORAN WIRDZENYUY YUSIFU**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **573 751-B**, précédemment Directeur-Adjoint dans le même établissement, en remplacement de Monsieur NKWAIN Emmanuel GOBTI, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE
L'OUEST**

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU HAUT NKAM

Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général de Bafang

Directeur : Monsieur **TEMKENG Albert Etienne**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **545 496-N**, précédemment Directeur de l'Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général de Fouban, en remplacement de Monsieur NJINKOU Richard, muté.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MENOUA

**Ecole Normale Bilingue d'Instituteurs de l'Enseignement Général de
Dschang**

Directeur : Madame **NGOUE, née NGO MAHOP Ruth**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **513 150-D**, précédemment Directeur de l'Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général de Yabassi, en remplacement de Monsieur OMAN NDOUGOU Marcelin Lincoln, muté.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NDE

Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général de Bangangté

Directeur : Madame **BENGA, née ALO Agnès**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **567 735-M**, précédemment Conseiller Pédagogique chargé de l'Enseignement Normal à la Délégation Départementale des Enseignements Secondaires du Ndé, en remplacement de Monsieur MOUNTAPMBENE Célestin, appelé à d'autres fonctions.



DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NOUN

Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général de Foumban

Directeur : Monsieur **NJINKOU Richard**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **373 674-M**, précédemment Directeur de l'Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général de Bafang, en remplacement de Monsieur TEMKENG Albert Etienne, muté.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MVILA

Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Technique d'Ebolowa

Directeur : Monsieur **MUNYA Alfred TATA**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **559 084-C**, précédemment Sous-Directeur de l'Enseignement Normal Technique, en remplacement de Madame HONDT Hermance Sophie, relevée de ses fonctions.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'OCEAN

Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général de Kribi

Directeur : Monsieur **MENGUE Henri Robert**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, matricule **585 384-L**, précédemment Chef de Service des Études et des Stages à l'Ecole Normale Bilingue d'Instituteurs de l'Enseignement Général de Douala, en remplacement de Monsieur BOTSIMBO NGUIAMBA Guy Edmond, muté.

Article 2.- En dehors des tâches qui leur sont dévolues par les textes en vigueur, les intéressés sont soumis à l'obligation de dispenser quatre (04) heures hebdomadaires d'enseignement.

Article 3.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 4.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, le 28 SEPT 2021

Le Ministre des Enseignements Secondaires,



NALOVA LYONGA

SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA
010587 28 SEP 2021
PRIME MINISTER'S OFFICE